

**UNEP  
RISØ  
CENTRE**

ENERGY, CLIMATE  
AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT



## **ATELER DE FORMATION SUR LE MECANISME D'UN DEVELOPPEMENT PROPRE (MDP) AU MALI**

### **Projet 'MDP Green Facility'**

**Date : 2 et 3 Octobre 2008**

**Lieu : Hôtel NORD-SUD**

# **COMPTE RENDU**

### **Les rapporteurs**

M. Adama Marico, Mali-Folkecenter Nyetaa

M. Pierre Dembélé, Mali-Folkecenter Nyetaa

Octobre 2008

## Introduction

Les changements climatiques font partie des enjeux majeurs de notre planète et sont aujourd'hui indissociables des politiques de développement et de la Coopération. Afin d'atténuer les conséquences des changements climatiques, la communauté internationale a adopté en 1992 la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) qui a été renforcé en 1997 par le Protocole de Kyoto. Ces deux documents sont les instruments déterminants du régime climatique mondial.

Le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) est un des mécanismes de flexibilité prévus par le protocole de Kyoto. Il permet aux pays classés en Annexe 1 du protocole de Kyoto de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en investissant dans des projets sobres en carbone tout en contribuant au développement durable des pays accueillant ces projets.

Pour traduire son engagement à contribuer à cet effort mondial de lutte contre les changements climatiques, le Mali a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques le 22 Septembre 1992 et l'a ratifié le 28 Décembre 1994. Notre Gouvernement a également signé le Protocole de Kyoto le 27 Janvier 1999 qu'il a ratifié le 28 Mars 2002. Le Gouvernement du Mali a également mis en place les instruments nationaux indispensables pour la réalisation de projets MDP. Il s'agit en l'occurrence de la mise en place de l'Autorité Nationale Désignée (AND) qui est assuré au niveau du Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de Gestion des Questions Environnementales.

Selon les estimations le secteur énergétique du Mali offre un potentiel de plus de 200 MW de projets ayant vocation de MDP qui pourraient générer plus de 1 million de réduction d'émissions certifiées (REC) d'ici 2012. Il existe également un potentiel considérable dans le secteur de la foresterie. Malgré ce potentiel, le Mali n'arrive pas à tirer profit du marché carbone pour accroître les investissements dans le secteur de l'énergie pour satisfaire les besoins énergétiques croissants surtout en milieu rural. Pour y arriver, il est indispensable de renforcer la compréhension et les capacités des acteurs nationaux, régionaux et locaux.

Le présent atelier de formation rentre donc dans ce cadre. En effet, il s'agissait au cours de cet atelier de renforcer les capacités des participants sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) pour faciliter l'émergence de projets MDP au Mali. Il a été organisé dans le cadre du projet '**MDP Green Facility**' financé par l'agence de coopération Danoise, le Danida et mis en œuvre par le Centre Risoe du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales (STP/CIGQE) et l'ONG Mali-Folkecenter Nyetaa (MFC Nyetaa). Les travaux qui ont duré 2 jours (les 2 et 3 Octobre 2008) se sont déroulés à l'hôtel Nord- Sud de Bamako. Plus d'une trentaine de personnes ont participé à cet atelier (voir liste des

participants annexe 4). Le présent rapport est un résumé des discussions qui ont eu lieu lors de ces deux jours.

### **Cérémonie d'Ouverture**

En début des travaux, le Directeur de l'ONG MFC Nyetaa, Dr. Ibrahim Togola a souligné tout l'honneur pour le Mali d'avoir des partenaires comme le DANIDA très dévoué pour le développement de ce pays. Selon lui, depuis l'avènement du protocole de Kyoto, beaucoup d'argent ont été investis dans le cadre du MDP dans les pays en voie de développement, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des financements et cela pour plusieurs raisons : le manque d'information autour de cet instrument, la taille trop petite des projets entrepris, le coût financier et les procédures apparaissant trop onéreux alors même qu'ils sont les préalables pour les projets. C'est pourquoi l'organisation de cet atelier au cours duquel les experts seront à la disposition du Mali permettra aux participants de comprendre le processus et de développer les capacités pour pouvoir monter des projets viables.

Le Représentant de la Direction Nationale de la météo, M Birama DIARRA a, quant à lui affirmé que le MDP est considéré comme une priorité nationale au Mali, en atteste sa participation à toutes les sessions du MDP, l'élaboration de la 1<sup>ère</sup> communication qui contient un inventaire des gaz à effet de serre, la préparation de la 2<sup>ème</sup> communication nationale qui est actuellement en cours. Il a rappelé que l'objectif du protocole de Kyoto étant la réduction des gaz à effet de serre et dans lequel a été développé le MDP, cet atelier sera le lieu de clarifier aux participants certains points pour faciliter le montage de projets bancables.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Technique Permanent du STP/CIGQE, M. Mamadou Gakou après avoir remercié la coopération Danoise pour son appui contant au Mali a rappelé que les changements climatiques font partis des enjeux majeurs pour le développement. Le MDP prévoit que les pays en Annexe 1 limitent leurs émissions de gaz à effet de serre tout en aidant les pays les moins avancés. Il a fait savoir que le Mali dispose d'un potentiel important pour la réduction de carbone, qui malheureusement n'est pas exploité. L'organisation de cet atelier a donc pour but d'informer les participants par rapport aux enjeux et par rapport aux opportunités offertes. Il y a certes beaucoup de problèmes par rapport aux changements climatiques mais le mécanisme de financement peut nous mettre à l'abri de la pollution internationale.

### **Déroulement de l'atelier**

L'atelier s'est déroulé conformément au programme joint en annexe 1. Les différentes présentations ont été faites par M. Faouzi Shenaji, M. Glenn Hodes tous deux du Risoe, M. Boubacar Sidiki DEMBELE du STP/CIGQE et M. Pierre DEMBELE de MFC Nyetaa.

## Présentation du Projet 'MDP Green Facility par M Faouzi Shenaji

En introduction, M. Faouzi a fait une présentation du centre Risoedu PNUE (dont il est un des représentant), le personnel de l'organisme, sa base et son mandat. Il a aussi fait une brève description des différents domaines thématiques, les activités menées et les projets en cours de réalisation au sein de cet organisme dont le projet «**MDP Green Facility ou Facilité Verte**».

Il a ensuite présenté les objectifs du projet MDP-Green Facility (phase 1), la structure du projet, les Organismes de support techniques, les résultats attendus, les conditions de succès (volonté politique, implication des acteurs).

En conclusion, le présentateur a souligné que le renforcement de capacité, objet du projet est :

- un ensemble d'actions à long terme ;
- un processus permanent ;
- un processus de "learning by doing-apprentissage en faisant"

Selon lui, l'équipe du centre RISOE est prête à apporter son soutien et son assistance au projet Mali mais " NE PEUT PAS ETRE PUS MALIEN QUE LES MALIENS".

## Session 1 :

Cette session a été marquée par deux présentations l'une portant sur l'introduction au MDP et les perspectives pour après 2012 et l'autre sur un aperçu général sur le marché carbone. L'introduction au MDP et les perspectives pour après 2012 a été présentée par M. Faouzi. Il a expliqué l'architecture du MDP : un bref historique des négociations sur le climat, le protocole de Kyoto et ses mécanismes, les accords de Marrakech (2001), les intervenants dans le MDP, le mode opératoire du MDP.

La Présentation de M. Faouzi a été suivie par celle de Glenn Hodes qui a expliqué a donné des éclaircissements par rapport au marché carbone : Pourquoi existe-il un marché carbone, système d'échange de quotas, la situation du marché de carbone, le protocole de Kyoto, les 5 unités de marchés, le dynamisme du marché MDP, autres dynamismes du marché à jour, qui achète les crédits carbone ?, la vue d'ensemble sur le marché volontaire, les coûts des projets en MDP et marché volontaire, les prix des URCE, les négociations sur le régime climat post 2012.

## Session 2 :

Cette session a porté sur le cycle du projet sa validation. On peut retenir de cette présentation que le cycle du projet MDP comprend les étapes suivantes: conception du projet, approbation par les autorités, validation et enregistrement ; mis en œuvre, surveillance, vérification et certification de la réduction des émissions et attribution des unités de réduction certifiées d'émission par le CE-MDP. Les activités réalisées au cours de chacune de ces étapes a été présentée en détails. Le présentateur a ensuite fait un exposé sur le Document Descriptif du Projet (PDD) pour ensuite donner la liste des entités opérationnelles désignée (EOD) pour la validation et la certification des unités de réduction de carbone.

### Session 3 :

Cette session a été animée par M. Pierre Dembélé dont la présentation a porté sur une introduction au concept d'Additionnalité qui est au cœur de tout le processus MDP. Selon le présentateur la mise en œuvre d'un projet MDP doit se traduire par des réductions d'émissions s'ajoutant à celle qui auraient lieu en l'absence de l'activité du projet MDP. Un projet qui serait mis en œuvre en tout état de cause, indépendamment de son enregistrement au titre du MDP (parce qu'il n'y a pas d'autres alternatives ou parce qu'il est le plus intéressant économiquement), ne peut être considéré comme produisant des réductions d'émissions additionnelles.

Pour démontrer l'additionnalité il s'agit de démontrer, preuves à l'appui, que sans le MDP le projet ne serait pas réalisé ou ne serait pas viable. Il existe 5 étapes dans le test de l'additionnalité.

**-Etape 0 : vérification de la date de démarrage du projet-** Si la date de mise œuvre effective du projet est antérieure à sa date d'enregistrement au MDP, les participants au projet doivent:

- ◆ *Tenir compte de la dérogation prévue par les Accords de Marrakech: les projets qui ont démarré en 2000 (après le 1<sup>er</sup> janvier 2000) peuvent être éligibles au MDP et prétendre aux crédits d'émissions de la période avant enregistrement, s'il sont enregistrés avant le 31 décembre 2005,*
- ◆ Prouver qu'il a été sérieusement tenu compte du revenu complémentaire apporté par le MDP dans la décision de démarrer le projet.

- **Etape 1 : Identification des scénarios alternatifs** - Il s'agit d'identifier les alternatives réalistes (au moins 3) c'est-à-dire les situations qui auraient lieu, si le projet n'était pas réalisé .

- **Etape 2 : Analyse de l'investissement** - Au cours de cette étape on démontre que le projet proposé n'est pas le plus attrayant sur le plan économique ou financier et donc que sans le revenu de la vente des unités de réduction de carbone il ne serait pas réalisé.

- **Etape 3 : Analyse des barrières** - Cette analyse a pour objectif de montrer qu'il existe des barrières qui empêchent la mise en œuvre du projet proposé, alors qu'elles n'empêchent pas la réalisation d'au moins une des alternatives au projet définies dans l'étape 1.

- **Etape 4 : Analyse des pratiques courantes** – il s'agit de démontrer si le projet est déjà bien diffusé dans le secteur et la région ou pays. Ce test est un test de crédibilité pour l'analyse financière

- **Etape 5 : Impact de l'enregistrement du projet** – La il s'agit d'expliquer comment l'approbation du projet et son enregistrement comme projet MDP ainsi que les bénéfices et incitations découlant de l'activité du projet vont permettre de lever des

barrières de rentabilité financière et/ou les autres types de barrière et permettre au projet d'être mise en œuvre.

Si toutes ces étapes ne sont pas démontrées, ce qui veut dire que le projet n'est pas additionnel, et tant que le projet n'est pas additionnel, il n'est pas éligible.

#### **Session 4 :**

Cette session a porté sur une explication des méthodologies et des lignes de base. Le présentateur M. Faouzi a souligné le rôle important de 2 documents pour sa bonne compréhension : MDP (Document Descriptif du Projet -PDD) et MDP-NM (Nouvelles méthodologies pour la ligne de base et le suivi). Les 2 documents peuvent être exploités sur les Sites Web: [www.unfccc.int/cdm](http://www.unfccc.int/cdm) et [www.unfccc.int/cdm](http://www.unfccc.int/cdm) (la fréquence de révision des données sur ces sites est de 6 mois et la langue de travail est l'anglais).

Après avoir donné le contenu du PDD (5 sections et de 4 annexes) tout en précisant le contenu des différentes sections et annexes, le présentateur a ensuite poursuivi sa présentation avec la méthodologie de calcul de la ligne de base : approches pour la détermination de la Ligne de Base, méthodologies de calcul de la ligne de base, structure d'une méthodologie approuvée, Limite du projet, Fuites du projet, Exemples de méthodologies approuvées, Plan de suivi (monitoring).

En conclusion, le présentateur s'est beaucoup apesenti sur le PDD qui doit comporter les renseignements suivants :

- première étape décisive d'un processus long compliqué et coûteux
- Condensé d'informations déterminantes pour l'éligibilité du projet (Ligne de Base, méthodologie, plan de suivi) et un parcours sans obstacle
- Doit être réalisé avec
  - Professionnalisme
  - Intégrité
  - Transparence
- Mérite les efforts consentis.

#### **Session 5 :**

Cette session a porté sur la présentation de deux études de cas : le projet d'électrification rurale par kits PV, Maroc, le projet parc éolien pour alimenter une usine de dessalement d'eau de mer à Tan Tan Maroc.

#### **Session 6 :**

Cette session a été animée par M. Glenn Hodes. Son exposé a porté sur les aspects légaux et contractuels du MDP: les principales questions légales pour les porteurs des projets MDP, comment vendre les URCEs, les principales documentations légales (lettre de soutien, lettre d'approbation, déclaration d'intention, contrat d'achat de réduction d'émission) ainsi que

d'autres points importants à considérer (définition des priorités, de la responsabilité, paiement des coûts de transaction pour la validation, ...), les conditions de vente des URCEs et des REV.

### **Session 7 :**

Elle a porté sur les procédures d'approbation des projets MDP et le portefeuille de projets MDP au Mali. Dans sa présentation, M Boubacar Sidiki Dembélé, point focal du MDP au Mali a fait un rappel du contexte du MDP : protocole de Kyoto, l'objectif du MDP, les institutions du MDP. Par rapport au cas particulier du Mali, le présentateur a donné des explications par rapport à la mise en place des institutions, la structuration et missions de l'Autorité Nationale Désignée (AND), les critères du développement durable au Mali, le point des activités menées, les stratégies de promotion de l'AND, les stratégies de promotion des projets MDP et les attentes de l'Autorité Nationale Désignée au Mali.

### **Session 8 :**

Cette session a consisté en des consultations informelles entre les porteurs de projets MDP et les experts.

### **Questions/réponses**

Les différentes communications des présentateurs ont été ponctuées de questions d'éclaircissement de la part des participants dont en voici quelques unes :

- Quelles sont les sanctions prises contre les pays ne respectant pas le protocole de Kyoto ?
- Peut-on s'attendre à l'effondrement des coûts du crédit carbone ?
- Un projet non conforme peut-il être repris sous réserve de prendre en compte les observations qui y sont faites ?
- Quel est le seuil de l'émission des gaz à effet de serre ?
- Peut-on freiner les émissions des gaz à effet de serre ?
- Quel mécanisme d'atténuation aux changements climatiques doit-il être privilégié (MDP ou autre mécanisme ?)
- Quel est le rapport entre l'AND et le conseil exécutif ?
- A qui les sanctions sont payées par les pays pollueurs et à qui les sous doivent profiter ?
- Quelle est l'utilité du marché carbone ?
- Quelle est la part de l'Afrique dans le marché carbone ?
- Est-il clair qu'au Mali, le crédit carbone appartient au promoteur ?
- Paye t-on des taxes pour le crédit carbone au Mali ?
- La détermination de la ligne de base n'est-il pas un critère d'éligibilité ?
- Peut-on savoir à peu près le coût de montage d'un projet, quand on sait que le coût du PDD est très élevé ?
- Les fuites de gaz naturelles peuvent-elles être considérées comme des émissions des gaz à effet de serre ?

- Comment déterminer la ligne de base étant donné qu'il est difficile de maîtriser toutes les émissions à effet de serre ?
- Quelle proportion il y a-t-il entre la ligne de base de base et la ligne prudente ?
- Un promoteur privé peut-il présenter un projet étatique ?
- Est-il possible pour un acheteur de payer à l'avance un crédit carbone pour permettre à un opérateur de faire le montage de ses dossiers MDP ?
- Il n'y a-t-il pas une législation qui entoure le MDP au Mali ?
- Compte tenu de la lourdeur des procédures pour l'établissement des dossiers MDP, n'est-il pas possible de traiter gré à gré avec un éventuel acheteur ?
- Quel est le rapport entre l'AND et le cadre de concertation au Mali ?
- Qui oriente les promoteurs de projets ?
- N'est-il pas possible de créer un canevas pour la rédaction des PDD au Mali ?

A toutes les questions, des réponses satisfaisantes ont été données par les présentateurs qui ont épaulés par certains participants maîtrisant les sujets.

### **Recommandations & Suggestions**

A l'image des questions, beaucoup d'observations ont été également formulées par les participants parmi lesquelles on peut retenir :

- La faible représentation des bureaux d'études lors de la présente formation;
- Le manque de législation par rapport à l'AND ;
- Les insuffisances des ressources de l'AND :
- La composition de l'organe externe de l'AND au Mali : les bureaux d'études et le service de l'urbanisme et de la construction ne sont pas pris en compte.

Par rapport à ce dernier point, M. Faouzi a conseillé la création de beaucoup de commissions au sein de l'AND et d'intégrer en plus des bureaux d'études et le service de l'urbanisme le Ministère des finances et de l'économie ainsi que le Ministère des Affaires étrangères pour relayer les messages et information au sein du gouvernement. Dans tous les cas, l'organe de l'AND doit faire recours à d'autres organismes et les réflexions doivent poursuivre sur le sujet.

Compte tenu de certaines insuffisances constatées au Mali par rapport au MDP, les participants ont fait certaines recommandations qui ont sanctionné les travaux de l'atelier de formation :

- **Renforcer les capacités des bureaux d'études en partenariat avec d'autres structures ;**
- **Mise en place d'une entité opérationnelle africaine pour la validation et la certification des projets MDP;**
- **Améliorer la collecte des données (créer une base de données au niveau de l'AND) ;**

## Annexe 1 : Programme de l'atelier

**UNEP  
RISØ  
CENTRE**

ENERGY, CLIMATE  
AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT



### **Atelier de Formation sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP)**

**Du 2 au 3 Octobre 2008**

**Hotel Nord Sud à Bamako**

**Projet CDM Green Facility**

#### **Programme de l'Atelier**

#### **Jeudi 2 Octobre 2008**

<b>Heure</b>	<b>Activité</b>	<b>Intervenants</b>
<b><u>Cérémonie d'ouverture</u></b>		
<b>11.00-12.00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Discours d'ouverture</li><li>◆ Présentation du projet 'MDP Green Facility'</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Directeur MFC Nyetaa,</li><li>◆ Représentant de la Direction Nationale de la Météorologie,</li><li>◆ Equipe de UNEP Risoe,</li><li>◆ Secrétaire Générale du Ministère de l'environnement et de l'assainissement,</li></ul>
<b>12.00-13.00 Pause déjeuner</b>		
<b><u>Session 1</u></b>		
<b>13.00-14.00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Introduction au MDP</li><li>◆ Perspective pour après 2012</li><li>◆ Aperçu général sur le marché carbone</li><li>◆ Questions/Réponses</li></ul>	<b>Faouzi Senhaji UNEP Risoe Glenn Hodes UNEP Risoe</b>
<b><u>Session 2</u></b>		
<b>14.00-15.00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Introduction au cycle des projets MDP (PIN, PDD, suivi, vérification, certification des URC, etc)</li><li>◆ Questions/réponses</li></ul>	<b>Pierre Dembélé MFC Nyetaa</b>
<b>15.00-15.30 Pause Café</b>		
<b><u>Session 3</u></b>		
<b>15.30-16.30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ Introduction au concept d'additionalité et de ligne de base</li><li>◆ Questions/réponses</li></ul>	<b>Pierre Dembélé MFC Nyetaa</b>

**Vendredi 3 Octobre**

**Session 4**

<b>8.30- 9.30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Introduction aux méthodologies &amp; leur applicabilité</b></li><li>◆ <b>Questions réponses</b></li></ul>	<b>Faouzi Senhaji UNEP Risoe</b>
-------------------	--	----------------------------------

**Session 5**

<b>9.30- 10.30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Etudes de cas</b> (<i>PDD pour l'électrification rurale décentralisée au Maroc, PDD de déchets solides unicipaux de l'Oulja au Maroc</i>)</li><li>◆ <b>Questions/réponses</b></li></ul>	<b>Faouzi Senhaji</b>
--------------------	--	-----------------------

**10.30-11.00 Pause café**

**Session 6**

<b>11.00-12.00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Négociation des contrats d'achats des URC</b></li><li>◆ <b>Questions/réponses</b></li></ul>	<b>Glenn Hodes UNEP Risoe</b>
--------------------	--	-------------------------------

**Session 7**

**12.00-13 .30 Pause Mosquée**

**13.30-14.30 Pause déjeuner**

<b>14.30-15.30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Pipeline des projets MDP au Mali</b></li><li>◆ <b>Procédures d'approbation des projets MDP au Mali</b></li><li>◆ <b>Questions/réponses</b></li></ul>	<b>Boubacar Sidiki Dembélé STP/CIGQE</b>
--------------------	---	--

**Session 8**

<b>15.30-17.00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Session de consultations avec les porteurs de projets</b></li></ul>	<b>Glen Hodes, Faouzi Senhaji, Boubacar Sidiki Dembélé, Pierre Dembélé, Porteurs de projets</b>
--------------------	--	---

**Annexe 2 : Résultats de l'évaluation de la formation**

Rubriques	Contenu	Appréciation des participants					Propositions de modification pour les prochaines formations	
		Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Insuffisant(e)	Pas de réaction	Total	Propositions	Nombre
<b>1. Objectifs et contenu de la formation</b>	a) Les objectifs de la formation sont:	11	14	0	1	26	Demander aux participants d'exprimer leur attentes en début de formation	1
							Elaboration du plan de surveillance du projet	1
	b) Les objectifs ont été atteint de manière	2	22	0	2	26	Illustrer par des exemples concrets	1
							Techniques d'évaluation des émissions	1
	c) Le contenu correspond aux objectifs et à vos besoin de manière	6	19	1	0	26	Les méthodologies à adopter	1
							Cycle du projet MDP, certification, négociation des contrats	1
	d) Le contenu est structuré et organisé de manière	4	19	3	0	26	Tenir compte des abréviations-Temps de formation insuffisant	2
							Faire un bref aperçu sur le protocole de Kyoto	2
	e) Le contenu est présenté de manière	4	21	1	0	26	Test d'additionnalité	1
							Renforcer les capacités des consultants africains, la promotion EOD africaines,	1
Améliorer la structuration, et l'organisation du contenu							1	

							Augemnter la partie études de cas	2
							Augmenter test d'additionnalité, définir additionnalité, fuites, lignes de base	1
							Pas de suggestions	10
							<b>Total</b>	<b>26</b>
<b>2. Structure et déroulement de la formation</b>	a) La structure de la formation est:	5	20	0	1	<b>26</b>	Besoin de lire les documents pour mieux comprendre/ Mise à disposition des documents	3
							Plus de participation des bureaux d'études/ décideurs politiques	1
	b) La structure et le déroulement répondent à vos besoins de formation de manière:	5	16	5	0	<b>26</b>	Mieux vulgariser l'aspect MDP	1
							Bien définir les termes: crédit carbone, etc	1
	c) L'organisation logistique a été:	8	14	3	1	<b>26</b>	Traduire en français les différents documents	2
	d) Le programme vous a permis d'acquérir les connaissances nécessaires de manière:	2	23	1	0	<b>26</b>	Négociation des contrats d'achat URC, notion d'additionnalité	1
							Améliorer la langue de communication	1
	e) Les discussions et présentations vous ont permis d'améliorer vos connaissances et contacts de manière:	5	21	0	0	<b>26</b>	Faire un bref aperçu sur le protocole de Kyoto	1
							Temps insuffisant- Prévoir 2 ou 3 sessions de formation en MDP	2

							Volet financement des projets	1
							Associer les universitaires au MDP	1
							Simplifier le graphique ligne de base- Donner des formules de calculs	1
							Pas de suggestions	10
							<b>Total</b>	<b>26</b>

**Annexe 3 : Synthèse des recommandations lors de l'évaluation :**

Recommandations formulées	Nombre de personnes
Former un noyau dur d'experts au Mali et créer une cellule de coordination des experts au niveau du STP pour la bonne marche des projets MDP au Mali	1
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place une entité opérationnelle sous-régionale africaine</li><li>- Renforcer les capacités des bureaux d'études en partenariat avec les structures concernées</li><li>- Améliorer la collecte des données à l'AND relative aux MDP</li></ul>	1
Faire une formation pointue dans le cadre de la méthodologie d'élaboration des documents de projet adressée aux bureaux d'études	2
<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier et répertorier les projets antérieurs jouant aujourd'hui un rôle de puits carbone pour évaluer les URCEs pour la commercialisation</li><li>- Prendre en compte le rôle de séquestration du carbone par les forêts/arbres dans les différents textes de gestion des ressources</li></ul>	1

**Annexe 4 : Liste des participants**

<b>No</b>	<b>Nom de la Structure</b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Téléphone</b>	<b><u>Email</u></b>
1	GERES	Palliere Benjamin	340 49 90	b.palliere@geres.eu
2	IEP	Berte Ismaïla	631 01 94	berteisma@yahoo.fr
3	JAN-SAHEL	Diakité Ibrahima	698 01 50	idiakite77@yahoo.fr
4	Gestion Forêts Classées autour de Bamako	Mamadou Madiyou Haïdara	644 13 71	medy_ha@yahoo.fr
5	STP/CIGQE	Ibrahima Diakité	645 43 22	ibrahima_diakite@yahoo.fr
6	STP/CIGQE	Abdoulaye Kanté	916 16 44	abkant@yahoo.fr
7	CNESOLER	Nanourou Coulibaly	916 42 85	nankadio06@yahoo.fr
8	AMADER	Seydou Keïta	679 63 42	skeita@amadermali.net
9	AMADER	Saïbou Diallo	618 69 00	saiboudiallo@yahoo.fr
10	STP/CIGQE	Mme Touré Hawa Minta	645 77 63	
11	STP/CIGQE	Boubacar Sidiki Dembélé	673 15 38	boubacar_dembele@yahoo.fr
12	ULSPP	Mamadou Koné	506 49 65	ulspp_kkone@yahoo.fr
13	FAST Université de Bamako	Abdrmane Ba	649 84 72	abdrmaneb@yahoo.fr
14	Cellule OMVS	Modibo Traoré	630 15 28	modibodemba@yahoo.fr
15	METEXA Consulting	Mohamed Sissako	623 77 03	sissakomoh@metexac.net
16	SOCIMEX	Doumbia bakary	616 55 97	socimexsarl2007@yahoo.fr
17	DNACPN	Sidy Keita	648 64 91	keitasid2005@yahoo.fr

18	Katènè Kadji	Abdrame Samassékou	903 02 09	sewakadji@yahoo.fr
19	Direction Nationale Météorologie	Birama Diarra	610 34 28	biramadia@yahoo.fr
20	RIOSE-URC	Glenn HODES		glenn.hodes@risoe.dk
21	RISOE -URC	Faouzi Senhaji		faouzi.senhaji@risoe.dk
22	STP/CIGQE	Amidou Traoré	678 44 07	amtraore22@yahoo.fr
23	BNDA	Mori Keita	638 12 27	mokeita@bndamali.com
24	Tissina Sarl	Mohamed Ali Niang	873 66 44	mohamedali.niang@gmail.com
25	ONG ACOD	Elisée Sidibé	220 30 77/ 672 05 36	acod@afribone.net.ml
26	ONG RADEC Mali	Mohamed Fadil Baby	639 59 02	radecmali@yahoo.fr
27	CCIM	Modibo K Sissoko	591 42 74	zingp.sissoko@yahoo.fr
28	STP/CIGQE	Tiefing Traoré	223 10 74	tiefingtraore@yahoo.fr
29	TISSINA SARL	Moussa Yattara	675 34 18	tissinasarl@yahoo.fr
30	STP/CIGQE	Mamadou Gakou	223 58 67	mgkou@yahoo.fr
31	Mali-Folkecenter Nyetaa	Ibrahim togola	220 06 17	ibrahim.togola@malifolkecenter.org
32	Mali-Folkecenter Nyetaa	Pierre Dembélé	220 06 17/ 623 97 80	pierre.dembele@malifolkecenter.org
33	Mali-Folkecenter Nyetaa	Adama Marico	220 06 17/636 90 12	a.marico@malifolkecenter.org